## Domaine et définition

**Random Process :** Famille de variable aléatoires  $\{X_t : t \in T\}$  qui associe un espace d'états  $\Omega$  à un ensemble S.

 $\Omega$ : L'espace d'états  $\Omega$  est composé des événements possible de la variable aléatoire X.

Par exemple, lorsqu'on lance une pièce de monnaie  $\Omega = \{ \text{Face}, \text{Pile} \}.$ 

S: L'ensemble S est l'ensemble des probabilités des événements dans  $\Omega$ .

Par exemple, lorsqu'on lance une pièce de monnaie  $S = \{\frac{1}{2}, \frac{1}{2}\}.$ 

iid: Les variables aléatoire  $X_t$  doivent être indépendantes et identiquement distribuées. Ceci est dénoté par *i.i.d.*.

**indépendant :** Si  $X_t$  est une variable aléatoire iid alors, pour 2 variables aléatoire  $X_i$  et  $X_j$ , où  $i, j \in T$ , le résultat de  $X_i$  n'a aucun impact sur le résultat de  $X_j$  pour tout  $t \in T$ .

identiquement distribué : L'ensemble S est l'ensemble des probabilités des événements dans  $\Omega$ .

**Probabilité de**  $X_t$ : La probabilité d'un événement  $X_t$  est dénoté  $Pr(X_t)$ . Ces probabilité forment l'ensemble S.

**Propriété:**  $\sum_{i=-\infty}^{\infty} \Pr(X_i) = 1$ 

**Types de variables aléatoire :** Il y a 2 types de variables aléatoire, les distributions *discrètes* et *continues*.

**Discrète:** Si l'ensemble S est dénombrable, c'est-à-dire que  $S = \{s\}$ , alors la variable aléatoire X est dite **discrète.** 

**Continue :** Si l'ensemble *S* n'est pas dénombrable alors la variable aléatoire *X* est dite **continue**.

## Probabilité conditionnelle

**Conditionnel :** La probabilité que *A* arrive *sa-chant* que *B* est arrivé est :

$$\Pr(A|B) = \frac{\Pr(A \cap B)}{\Pr(B)}$$

où la probabilité que B arrive est nonnulle, Pr(B) > 0.

**Indépendant :** Les événements *A* et *B* sont indépendant si :

$$Pr(A \cap B) = Pr(A) \cdot Pr(B)$$

Avec la première définition de la probabilité conditionnelle, on peut trouver ces résultats :

relation probabilité conditionnelle : La probabilité que l'événement  $E_2$  ai lieu sachant que l'événement  $E_1$  à déjà eu lieu est équivalent à la probabilité que l'événement  $E_1$  ai lieu sachant que  $E_2$  à déjà eu lieu multiplié par la probabilité que l'événement  $E_2$  ai lieu peu importe  $E_1$ .

Le tout est encore pondéré par la probabilité que l'événement  $E_1$  ai lieu peu importe si  $E_2$  y a.

$$Pr(E_2|E_1) = \frac{Pr(E_2 \cap E_1)}{Pr(E_1)}$$
$$= \frac{Pr(E_1|E_2) Pr(E_2)}{Pr(E_1)}$$

**Loi des probabilités totale :** Les probabilités liées à la variable aléatoire *E* lorsqu'elles sont conditionnelles à la variable aléatoire discrète *F* est dénoté comme suit :

$$\Pr(E) = \sum_{i=1}^{n} \Pr(E|F_i) \Pr(F_i)$$

**Formule de Bayes :** On combine les deux résultats précédent :

$$\Pr(F_i|E) = \frac{\Pr(E|F_i)}{\sum_{i=1}^n \Pr(E|F_i) \Pr(F_i)}$$